

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 4 octobre 2017

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 4 OCTOBRE 2017

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le mercredi 4 octobre 2017 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, les demandes d'autorisation d'exploitation commerciale suivantes ont été examinées :

➤ **à 14h00** : Extension de 5 300 m<sup>2</sup> de l'ensemble commercial E. Leclerc par la création de deux cellules commerciales portant la surface de vente totale à 9 420 m<sup>2</sup> à Vierzon, rue Mouton,

Déposé par : SARL LA FERMETTE D'AINSET, 46 route d'Ainset à Vierzon (18100)

Surface de vente demandée : 5 300 m<sup>2</sup>

La CDAC a émis un avis défavorable par 6 avis défavorables, 3 avis favorables et 2 abstentions.

➤ **à 14h45** : Extension de 322 m<sup>2</sup> d'un magasin INTERMARCHÉ portant la surface de vente totale à 1 756 m<sup>2</sup>, et création d'un drive d'une emprise au sol de 88,61 m<sup>2</sup> et comprenant 2 pistes de ravitaillement, à Dun-sur-Auron, 14bis route de Bourges

Déposé par : SCI JUSTYNA , route de Bourges à Dun-sur-Auron (18130)

Surface de vente demandée : 322 m<sup>2</sup>

et

Drive : Emprise au sol du drive : 88,61 m<sup>2</sup>

2 pistes de ravitaillement

La CDAC a émis un avis favorable par 7 avis favorables, 1 avis défavorable.

### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher